



PRIME À L'INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Formulaire de demande

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la facture d'achat :

CLIMAT ET VILLE EN TRANSITION
rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles
E-mail : urb.primes@brucity.be

1.- DONNEES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Compte bancaire N° : BE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Titulaire du compte :

Agissant en qualité de :

Propriétaire Locataire Titulaire de droits réels sur le bien Petite association de copropriétaires

2.- DONNEES RELATIVES À L'IMMEUBLE CONCERNÉ

Adresse :

Code postal :

Commune :

Nombre de logements dans l'immeuble :

Type de toiture : Plate En pente Autre :

3.- DONNEES RELATIVES À L'INSTALLATION

Surface du/des panneau(x) (en m²) :

Volume du ballon de stockage d'eau chaude (en litres ou m³) :

Emplacement : Façade avant Façade arrière Autre (à préciser) :

Raccordé à :

Date d'achat :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Développement urbain • Departement Stadsontwikkeling

Climat et ville en transition • Klimaat en stad in transitie

Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel

T. 02 279 33 10 - urb.primes@brucity.be • urb.premies@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be

Dépense totale pour l'installation (matériel acheté et/ou travaux effectués) :

Autres aides ou subsides reçus ou sollicités (montant en €) :

4.- DOCUMENTS À JOINDRE

1. **Preuve que les travaux ont été réalisés sur le territoire de la Ville de Bruxelles :**
Pour les propriétaires n'occupant pas le bien : au choix, extrait cadastral, titre de propriété.
Pour les locataires et les propriétaires occupants : au choix, copie d'une facture (eau, électricité, téléphone...) mentionnant l'adresse et le nom, copie des infos se trouvant sur la puce de la carte d'identité (adresse), ...
2. Si la demande est faite par le locataire de l'immeuble, l'autorisation du propriétaire d'effectuer les travaux.
3. Copie de(s) facture(s) des travaux réalisés et des achats de matériel. La facture devra spécifier l'adresse des travaux.
4. Preuve que les capteurs sont labellisés « Solar Keymark Capteurs »
5. Preuve que le ballon d'eau chaude est de classe énergétique A.
6. Preuve de paiement de la totalité de la facture (extrait de compte).
7. Le cas échéant, preuve que l'entreprise est une entreprise d'économie sociale, de travail adapté ou d'insertion sociale.
8. Copie du document stipulant l'attribution de la prime de Bruxelles Environnement.

5.- DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Nom et prénom du demandeur de la prime :

Le bénéficiaire s'engage à :

- Exécuter les travaux suivant les règlements, les recommandations, les prescriptions et les codes de bonne pratique relatifs à l'urbanisme, aux chantiers et au respect de l'environnement.
- Maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement pendant une durée de minimum cinq ans.
- En cas de cession de son droit sur le bien immobilier pendant les cinq ans, faire respecter les obligations au présent article à tout cessionnaire.
- Mettre à disposition de l'administration tous les documents nécessaires tels que demandés dans ce formulaire, ainsi que toutes les données relatives au projet.
- Autoriser la Ville à faire procéder sur place aux vérifications utiles

Je, soussigné, déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire sont exactes et véritables.

Bruxelles, le

Signature du demandeur,

6.- DONNÉES RELATIVES À L'ENTREPRENEUR / L'INSTALLATEUR

Nom de la société et forme juridique :

Nom de l'entrepreneur et/ou personne de contact :

- Entreprise d'économie sociale, de travail adapté ou d'insertion sociale
- L'installateur est certifié RESCERT pour les installations inférieures à 50kWth
- Les capteurs sont labellisés « Solar Keymark Capteurs »
- Le ballon d'eau chaude est de classe énergétique A.

Adresse :

Numéro de TVA : BE - -

Numéro d'enregistrement : - - -

Personne de contact :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Fait à _____, le _____

Signature de l'entrepreneur / de l'installateur,